

**Teresa Giermak-Zielińska<sup>1</sup>**

## *Les emprunts : un danger ou une chance pour les langues européennes ?*

### **1. Qu'est-ce que l'emprunt ?**

Le concept moderne d'emprunt et sa définition doivent beaucoup à la linguistique historique qui a élaboré une méthode objective pour délimiter les strates du vocabulaire d'une langue, analyser l'origine et rechercher la plus ancienne attestation écrite des unités du lexique. La lexicologie moderne distingue les emprunts à proprement parler des calques structuraux et sémantiques. Les emprunts à proprement parler sont des unités lexicales importées en entier d'une autre langue dans leur forme originale : fr. *top-secret*, *hit-parade*. fr. et pol. *whisky*, *weekend*. Lorsqu'elles sont utilisées fréquemment, leur forme phonétique et graphique s'adapte aux normes de la langue d'accueil. Une adaptation plus complète se produit lorsque le mot prend la forme morphologique de la langue d'accueil : robe *chemisier* - *szmizjerka*, *aigrette* ('ornement fait d'un bouquet de plumes') - *egreta*, *egretka* (même signification en polonais).

Les emprunts structuraux ou calques consistent à introduire, de façon plus ou moins fidèle, la structure originale dans la langue emprunteuse. Les calques structuraux inspirés par l'anglais en sont un bon exemple : *top-modèle*, *top-niveau* (ang. *top level* 1951), etc. Cette construction asyndète, sans mot de liaison, est typique pour l'anglais et plutôt rare en français, sauf, évidemment, les cas d'emprunt. La même structure commence à vivre sa propre vie avec des composés purement français : *bébé-éprouvette*, *politique-fiction* (sur le modèle de *science-fiction*), etc. De même, en polonais, les calques structuraux remontent à l'anglais : *newspeak* - pol. *nowomowa* (équivalent de *langue de bois*) ou à d'autres langues : fr. *je m'en fiche* - pol. *tumiwisizm*. Le verbe *se fiche de qqch* est rendu par le pol. Familier : *wisieć* (*coś komuś wisi*), aussi le nom composé fr. est-il calqué par le nom pol. familier (et plutôt vulgaire) *tu-mi-wisi-zm*.

L'emprunt sémantique est le plus difficile à détecter, puisque dans ce cas-ci sont utilisés des mots ou des expressions bien ancrés dans la langue d'accueil, mais ayant emprunté un sens nouveau. Les exemples récents de la terminologie informatique sont révélateurs : *souris*, *myszka* - ang. *mouse*. Le *menu* ang. - « choix d'opérations proposé sur

---

<sup>1</sup> (Note de la rédaction) Institut d'Études Romanes de l'Université de Varsovie.

l'écran d'un ordinateur à l'utilisateur » est un exemple peu commun : l'anglais l'a emprunté au français, l'a doté d'une signification technique nouvelle et rendu à plusieurs langues européennes, dont le polonais, dans ce nouvel habillement. Tant qu'ils sont récents, les emprunts sémantiques se laissent reconnaître relativement bien, mais une fois enracinés dans la langue d'accueil, ils perdent toute trace de leur signification d'origine. Tel est le cas de la plupart des termes religieux latins : *messe*, *msza* du participe passé fém. *missa* (« envoyée », en parlant de l'offrande), prononcé à la fin de l'office *Ite, missa est*.

L'intégration des emprunts dans la langue d'accueil se mesure par la possibilité de nouvelles formations. Ainsi, par exemple, pol. *fiskus* (nouveau, du lat., véhiculé par le fr. ou l'angl.) forme l'adj. *fiskalny*, mot d'emprunt, mais bien intégré au polonais. *Technika* donne toute une famille de dérivés : adj. *techniczny*, subst. abstrait *technicyzacja*, nom de personne *technik*, composés : *technologia*, *technologiczny*, *technokrata*, *technokracja*, *politechnika*, etc. Ces exemples sont cités pour une autre raison encore, à savoir qu'ils montrent une mondialisation terminologique bien plus avancée que la toute récente mondialisation économique.

## **2. Recensement des emprunts : difficultés à surmonter**

La recherche des emprunts exige tout un éventail de démarches différentes parmi lesquelles il y a, évidemment, la consultation de dictionnaires généraux et spécialisés, dictionnaires de fréquence, dictionnaires étymologiques, etc. Toutefois, afin de compléter cette image statique, cette « photographie » de la composition du lexique, il faut la faire accompagner par des recherches dans les corpus de textes écrits, tels que FRANTEXT pour le français littéraire, le corpus IPI PAN pour le style littéraire et administratif du polonais, enfin par des bases informatisées du contenu des journaux et périodiques. La recherche dans une seule des sources disponibles est peu rentable, étant donné qu'elle est loin de recouvrir un volume suffisamment vaste de la production écrite. En plus, dans la majorité des sources, l'étiquetage étymologique est absent. Il faut aussi prendre en compte le fait que certains emprunts « propres » (mots simples) ont une durée éphémère, ils ne figureront donc pas dans des dictionnaires, ce qui n'exclut pas leur influence, ne serait-ce que de brève durée, sur la variante parlée de la langue d'accueil.

Les chercheurs adoptent des techniques variées, tantôt centrées sur les dictionnaires (par exemple, Henriette Walter 1997<sup>2</sup>), tantôt puisant dans des matériaux mixtes. Małgorzata Witaszek-Samborska<sup>3</sup>, pour le polonais, prend au départ les informations lexicographiques sur l'étymologie, pour ensuite rechercher les mots classés d'origine étrangère dans un corpus de textes et sur les listes de fréquence, afin de déterminer la part des emprunts dans l'usage actif et non seulement dans le stock lexical. Ajoutons qu'Henriette Walter (1997 : 11) se prononce pour une vision rationnelle du phénomène d'emprunt : « *ce livre voudrait montrer au contraire que, lorsqu'une langue « emprunte » des mots, elle s'enrichit de mille façons. (...) On découvrira au cours des pages qui suivent que le lexique français ne s'est pas contenté de développer son héritage latin de toutes les façons possibles, mais il a parfaitement su tirer parti de ses contacts avec les usages linguistiques de ses voisins en les adaptant et en les intégrant à ses propres structures* ».

### **3. La part des emprunts dans la constitution du vocabulaire d'une langue : bref aperçu de la structure lexicale du français et du polonais**

#### 3.1. La structure lexicale du français<sup>4</sup>.

Au terme de sa recherche basée sur le Micro-Robert Plus, H. Walter a recensé, sur 35000 entrées, environ 4200 mots courants d'origine étrangère (sans compter les créations « savantes », formées artificiellement - néologismes - sur des morphèmes grecs et latins). Le pourcentage de ces derniers est resté le même, environ 13%.

Sur ces 4192 mots d'origine étrangère la participation des langues prêteuses est la suivante<sup>5</sup> :

Source	Nombre total	% des emprunts	% du vocabulaire (sur 35000 mots)
anglais	1053	25	3
italien	698	16,6	2
germanique ancien	544	13	1,55
dialectes gallo-romans	481	11,5	1,4
arabe	214	5,1	0,6

<sup>2</sup> Henriette Walter, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Robert Laffont, Paris, 1997.

<sup>3</sup> Małgorzata Witaszek-Samborska, *Zapóżycczenia z różnych języków we współczesnej polszczyźnie*, Wyd. Poznańskiego Tow. Przyjaciół Nauk, Poznań 1993.

<sup>4</sup> D'après Henriette Walter (1997).

<sup>5</sup> Henriette Walter (1997 : 17).

langues celtiques	158	3,8	0,4
espagnol	157	3,7	0,4
néerlandais	151	3,6	0,4
allemand	147	3,5	0,4
persan et sanskrit	109	2,6	0,3
langues amérindiennes	99	2,4	0,2
langues dAsie	86	2,0	0,2
langues chamito-sémitiques	56	1,3	0,16
langues slaves	53	1,2	0,16
autres langues	186	4,5	0,53

Autres langues : langues préindoeuropéennes (ibère, ligure), l'hébreu, le portugais, les langues scandinaves modernes, le turc, le hongrois, le finnois, etc.

Les proportions des principales langues prêcheuses : le latin, l'anglais, l'italien et l'allemand ensemble avec le germanique ancien changent si l'on prend en compte un dictionnaire de taille moyenne, tel le *Nouveau Petit Robert*, version électronique (désormais NPRob), 60 000 entrées :

Source	Nombre total des emprunts	% du vocabulaire (sur 60 000 mots) :
	<b>19634</b>	<b>32</b>
<b>latin</b>	<b>14593</b>	<b>24</b>
<b>anglais</b>	2451	
angl. américain	293	
angl. ancien	27	
	<b>total 2771</b>	<b>4,6</b>
<b>italien</b>	<b>1153</b>	<b>1,9</b>
<b>germanique, francique, bas et haut allemand</b>	593	
<b>allemand moderne</b>	524	
	<b>total 1117</b>	<b>1,8</b>

L'apport latin :

Le français est une langue romane « deux fois latine », selon la belle expression d'Henriette Walter : le latin parlé est ce qu'on appelle la langue-mère, s'y greffent ensuite d'innombrables emprunts au latin classique, médiéval, scientifique... Certains mots d'importation sont entièrement assimilés au système français, d'autres rappellent toujours par leur forme l'origine latine. Cela donne lieu à une importante distinction que font les lexicologues entre le registre populaire et le registre savant du vocabulaire français. Les mots d'origine latine sont la base des formations proprement françaises. Dans le NPRob sont recensées 14593 entrées d'origine latine, soit 24% du vocabulaire dont 10590 mots du latin classique, 1220 du bas latin, 436 du latin biblique et chrétien, 15 du latin cabalistique et alchimique, 99 du latin juridique, 80 du latin moderne, 911 du latin populaire, 641 du latin scientifique et didactique et 601 du latin tardif.

L'apport italien :

L'italien a été une source très riche d'emprunt : la vague d'italianismes commença avec le mariage, en 1533, d'Henri II avec Catherine de Médicis et a continué durant plus d'un siècle. H. Walter dit à propos de l'apport de l'italien : « *En ce temps de morosité où l'on regarde avec inquiétude du côté de l'anglais envahissant, il peut être salutaire - pour se consoler - de jeter un coup d'œil rétrospectif sur une autre langue, l'italien, car c'est à cette dernière que le français, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, a le plus emprunté* ».

En ce qui concerne les domaines où l'emprunt italien s'installe, on connaît avant tout les arts, la musique et l'architecture : *ballade* ('promenade'), *balustrade*, *balcon*, *aquarelle*, *ariette*, *burlesque*... Il faut y ajouter (dès les XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles) l'argent et la finance : *banca*, *banca rotta*, noms des monnaies : *ducat*, *florin*, *carlin*, la guerre : *alarme*, *alerte*, *chamade* (piémontais *ciamat*, it. *chiamata* - « appel »), *mousquet*, *pertuisane* (sorte de hallebarde), *canon*, *bombe*, *soldat* ('qui perçoit la solde'), « les mots de la mer » : *brigantin*, *frégate*, *gondole*, *cursive*, *corsaire*, *colmater*, enfin diverses épithètes péjoratives : *bandit*, *brigand*, *barbon* ('qui a une grosse barbe'), *canaille*, *faquin* (d'abord 'portefaix'), *sacripant* (nom d'un personnage du roman chevaleresque italien).

Le terme *gazette* est l'aboutissement d'une histoire particulièrement compliquée. À l'origine *gazzetta*, diminutif de *gazza* « petite pie » était, à Venise, une petite pièce de monnaie avec une pie à l'effigie, avec laquelle on pouvait acheter une « feuille d'annonces, chroniques mondaines et cancans » ; cette feuille est devenue elle-même *la gazzetta*, dont le nom est passé en français déjà au XVII<sup>e</sup> siècle.

Notons aussi que beaucoup de mots d'origine italienne sont prêtés ensuite par la langue française à d'autres langues, y compris au polonais : *gazeta*, *brygantyna*, *bandyta*, *fregata*, *alarm*, *alert*, *bomba*, *korsarz*, etc.

L'apport anglais :

Dans le NPRob. on recense 2451 mots d'origine anglaise, 293 de l'anglo-américain, 27 de l'anglais ancien. Au total 2771 entrées sur 60000 mots, soit 4,6%.

Le français a d'abord été la langue prêteuse. Cela remonte à la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie avec, pour conséquence, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles, une présence constante de la culture française et de la langue qui la véhiculait. De cette longue période date la plupart du vocabulaire d'origine « romane » dans le lexique anglais. Ces mots appartiennent à des domaines très divers : *tower* - *tour*, *table*, *gentle*,

*lamp, butler* (fr. *bouteiller* « échanton »), *pilgrim, forest, to wait* (de *guaitier* - « guetter »). L'adjectif anglais *nice* vient de l'anc.fr. *nice* - 'niais' du lat. *nescius* « ignorant ». Certains mots anglais reviennent, sous une forme différente, vers le français : *auburn*, de l'anc.fr. *alborne* « blond », sur l'adj latin *albus*, *cash* de *caisse*, *comité*, participe passé de *commettre* « désigner », *computer*, même racine que *compter*, lat. *computare*, *interview* de *entrevue* et beaucoup d'autres. Enfin, il y a des mots anglais, passés au français, qui sont des composés de morphèmes d'anc.fr. : *rosbif* - *rostir* et *beuf*, *redingote* - anc.fr. *cotte* (ang. *riding coat*)

La vie parlementaire anglaise a fourni de nombreux termes de ce domaine au français des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Une bonne partie de ces mots sont cependant de souche latine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces mots sont utilisés d'abord pour décrire la réalité anglaise, puis avec quelques décennies de retard, la vie politique française<sup>6</sup> : *club, vote, pétition, majorité, opposition, motion, respectabilité, jury*, (anc.fr. *jurée*), *verdict* (anc.fr. *veir dit*, lat. *vere dictum*). Outre les emprunts lexicaux, c'est-à-dire l'appropriation de la forme et du sens, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a des calques : *lune de miel* (*honey moon*), *libre penseur* (*free thinker*), *hors la loi* (*outlaw*).

L'apport des langues slaves :

Toujours d'après le NPRob, le russe a fourni une centaine de mots dont la majorité datent du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle : *zakouski, blini, vodka, belouga, troïka, samovar, isba, knout*. Les mots du XX<sup>e</sup> siècle : *bolchevik, soviet, niet*. Le polonais n'a laissé que 16 mots, selon le NPRob : *baba, chapska, cravache*<sup>7</sup>, *magnat, mazurka, meringue*<sup>8</sup>, *métalangage* (Tarski, 1931), *polack et polaque* (1512), *polonais, aise* 1588 ; *poulenoys* 1442 ; *réviz* (nom d'oiseau), *sable* (de *sabol, sobol* „sibeline”), *staroste, uhlan* (du tartare *oglan* « enfant »), *zloty*.

3.2. Les emprunts en polonais<sup>9</sup> :

M. Witaszek-Samborska adopte une méthode statistique, prenant en compte l'étymologie fournie par les dictionnaires et le rang de la fréquence dans les textes. Cela

---

<sup>6</sup> *ibid.* p.183-184.

<sup>7</sup> pol. *korbacz*, all. *Karbatsche*, du turc *qyrbâtch* « fouet de cuir ».

<sup>8</sup> Selon le NPRob *meringue* vient du pol. *marzynka* (?).

<sup>9</sup> D'après Małgorzata Witaszek-Samborska, *Zapóżyczenia z różnych języków we współczesnej polszczyźnie*, Wyd. Poznańskiego Tow. Przyjaciół Nauk, Poznań 1993, p. 105.

permet d'individualiser le rôle des emprunts ; par exemple, ceux qui ont un rang de fréquence bas n'apparaissent probablement que dans des textes spécialisés d'un seul domaine (techniques, médecine, etc.), par conséquent, ils auront moins de chances de se propager dans des emplois courants. Les statistiques englobent les emprunts *sensu stricto* (la forme et le sens) et leurs dérivés, par contre, les calques et les néosémantismes n'y entrent pas.

Les données ne rendent pas compte de la structure actuelle du lexique : les données datent des années 70. Pour cette raison, la part de l'anglais est minimisée par rapport à la situation actuelle, ce dont je parlerai à la fin de la conférence.

La lexicologie polonaise adopte un point de vue différent de celui des lexicologues français. Étant donné que la langue polonaise a adopté, à des époques différentes, plusieurs milliers de mots étrangers de manière indirecte, on essaie de retracer l'itinéraire de ces emprunts, autrement dit, la ou les langues intermédiaires. À cette fin on examine la forme phonétique du mot en la comparant, d'un côté, à celle de la langue la plus proche (historiquement ou géographiquement) et de l'autre, à la forme originale présumée. Un seul exemple : *poczta*, d'origine certainement italienne (*posta*), est passé par le tchèque, ce qui explique la prononciation [potçta], sinon on aurait *posta* comme en italien (cf. *la/poste* en français).

L'origine de l'emprunt est souvent difficile à déterminer pour d'autres raisons :

- grand nombre d'internationalismes, soit des mots qui ont une forme quasi identique dans la plupart des langues européennes. Ils sont de souche latine, mais se sont propagés grâce à des langues ayant une portée internationale : jadis l'allemand, le français, l'italien, le russe, aujourd'hui avant tout l'anglais,
- l'influence simultanée de plusieurs langues apparentées : il s'agit surtout du français et de l'italien, dont l'influence la plus marquée est datée du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle (plus tard, c'est presque uniquement le français). Exemples : *promenada*, *balkon*, *balustrada*... N'oublions pas que ces influences se greffent sur une connaissance relativement large du latin à cette époque : *aneks*, *wersja* : sont-ils empruntés au latin, au français ou à l'italien ?

Le français a souvent été la langue véhiculaire des emprunts. Voici quelques exemples : latino-gallicismes : *dekoracja*, *komplikacja*, *krytyka*, italo-gallicismes :



*akompaniować, awaria, brawura, gazeta*, hispano-gallicismes : *cygaro, kastaniet*, germano-gallicismes : *komisariat, kontynent, publicysta, turystyka*, anglo-gallicisme : *flanela*.

Le tableau ci-dessous résume les travaux de Witaszek-Samborska sur l'apport de diverses langues au polonais. Fondant son choix sur l'étymologie fournie par des dictionnaires, l'auteur a recueilli 11174 lexèmes d'origine étrangère, lesquels font partie d'un corpus du polonais contemporain d'environ 42000 mots. La fréquence moyenne des emprunts dans les textes du polonais contemporain (tous genres textuels confondus) est de 7,8. On voit que l'anglais des années 70 a une fréquence relativement basse ; une même méthode d'analyse appliquée à des données actuelles permettrait de voir l'évolution dans ce domaine, mais pour cela il faudrait d'abord avoir un dictionnaire de fréquence mis à jour.

Source	Nombre total <b>11174</b>	% des emprunts	% du vocabulaire entier <b>26,6</b>	Fréquence moyenne
Gréco-latinismes	<b>4678</b>	<b>41,9</b>	<b>11</b>	<b>8</b>
Germanismes	<b>2308</b>	<b>20,7</b>	<b>5,4</b>	<b>8,5</b>
Gallicismes	<b>1857</b>	<b>16,6</b>	<b>4,3</b>	<b>6,5</b>
Bohémismes	<b>829</b>	<b>7,4</b>	<b>1,9</b>	<b>15,8</b>
Emprunts artificiels	<b>685</b>	<b>6,1</b>	<b>1,6</b>	<b>3,2</b>
Anglicismes	<b>410</b>	<b>3,7</b>	<b>1</b>	<b>4,4</b>
Italianismes	<b>361</b>	<b>3,2</b>	<b>0,8</b>	<b>4,8</b>
Russicismes	<b>161</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>3,3</b>

Les gréco-latinismes :

Ce sont soit des lexèmes grecs véhiculés par le latin : *afazja, gigant*, soit des emprunts directs au grec (rares, à cause de l'absence de contact direct) : *agora, elektron*, enfin des mots venus directement du latin dès le Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>

siècle : *mandat, termin*. Les gréco-latinismes sont largement majoritaires dans la structure du lexique polonais, ils représentent environ 11% du vocabulaire actuel et 42% de tous les emprunts.

Les emprunts allemands :

L'allemand est la deuxième des langues emprunteuses : 5,4% du vocabulaire et 20,7% de tous les emprunts. Les emprunts les plus massifs ont lieu au Moyen Âge et au XIX<sup>e</sup> siècle (les partages). Les mots empruntés appartiennent souvent à la langue de tous les jours, parfois ce sont des régionalismes. Leur emploi dans la langue parlée était connoté négativement : considérés comme mots bas, caractérisant le parler du peuple, ou des mots de la langue des occupants, les emprunts allemands n'avaient jamais été des expressions à la mode, contrairement aux emprunts à l'italien, au français, à l'anglais. En dépit de cette connotation négative, les emprunts allemands sont si bien intégrés phonétiquement et morphologiquement qu'on les traite comme des mots polonais : substantifs *warunek, uwaga*, verbes *trafić, szukać*, adverbes : *warto, nawet*.

Les emprunts français :

Les premières datations sont du XVI<sup>e</sup> siècle, les plus nombreuses aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. À partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les emprunts français - appelés gallicismes - cèdent la place aux anglicismes. Néanmoins, ils constituent 4,3% du vocabulaire et 16,6% de tous les emprunts. Dans le polonais courant, les mots d'origine française sont assez peu nombreux : *sytuacja, grupa, teren, metr, inżynier, zainteresowanie, armia, rezultat, gazeta, front, szansa, autobus, artystyczny, etap*, etc. On les rencontre plus fréquemment dans les textes journalistiques, artistiques, textes spécialisés : sciences humaines, économie, politique où ils représentent des notions abstraites : *realizacja, kariera, kampania, etat, cywilizacja, motyw*, etc.

Les emprunts italiens :

Le rôle de ces emprunts dans le polonais contemporain est limité : ils représentent 0,8% du vocabulaire et 3,2% du total des emprunts. Ils apparaissent déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, mais leur véritable vague se situe au XVI<sup>e</sup> siècle, tout comme dans plusieurs autres langues européennes. L'apport de l'italien continue jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il se confine à quelques domaines artistiques, en particulier à la musique et au spectacle :

*akompaniować, aria, baryton, czelesta, fortepian (it. pianoforte!), koncert, kontrabas, opera, impreza, awaria, pałac, poczta, konto, szkic, kopuła, firma, gazeta.*

Dans le polonais parlé, le nombre d'italianismes est limité : *sala, gazeta, koncert, impreza, rakieta, tempo, opera, gabinet, rakietowy, marynarka, kampania, pałac, kasa, poczta, awaria, marynarz, bank, finał, flota, kompania, firma, fortepian, banda, gwarantować, kredyt, lustro*. Leur rôle est plus important dans des textes spécialisés : critiques d'art, musique, sciences humaines, etc. Comme les emprunts français, ils appartiennent au vocabulaire intellectuel, au style livresque et sont stylistiquement neutres. Récemment s'y ajoutent des termes culinaires : *pizza, spaghetti, espresso*, etc.

Les emprunts artificiels :

Ce sont des mots créés artificiellement à base de morphèmes grecs et latins par l'une des langues européennes occidentales, autrefois par le français, maintenant le plus souvent par l'anglais. Ils constituent 1,6% du vocabulaire polonais et 6,1% des emprunts au total. Remarquons tout de suite que ces emprunts artificiels sont, du point de vue du polonais, des unités empruntées à l'une des langues occidentales. Si on les avait répartis autrement, ils auraient augmenté l'apport du français et surtout de l'anglais à la langue polonaise. Parmi les emprunts artificiels, M. Witaszek-Samborska range aussi bien des mots rares et spécialisés que des mots courants et leurs dérivés : *gaz, gazowy, telewizja, telewizor, telewizyjny, fotografia, fotograficzny, reakcja, reagować, technologia, technologiczny*, etc.

Les emprunts anglais :

Les linguistes polonais sont unanimes : parmi les emprunts afflués dès les années 40 du XX<sup>e</sup> siècle les mots anglo-américains détiennent la première position. En l'affirmant, les chercheurs tiennent compte aussi bien des internationalismes gréco-latins véhiculés par l'anglais que des mots anglais de souche. La mode des anglicismes touche plusieurs domaines de la vie de société : technique, informatique, économie, vie politique, musique et vie culturelle des jeunes. Pourtant, quand on se borne à compter les emprunts directs, les données des années 70 montrent une très (trop ?) faible présence d'anglicismes : 1% du vocabulaire et 3,7% du total des emprunts. Même si l'on pose le redoublement de cet effectif, l'anglais n'aurait qu'une faible représentation dans la totalité des mots empruntés. La forme des emprunts anglais reste dans beaucoup de cas inchangée : *whisky, college*,

*handicap, outsider, lunch, manager, weekend, standard, start, rugby*. Par rapport aux données des années précédentes, une partie des anglicismes a subi l'adaptation graphique et phonétique : *striptiz, biznesmen, biznes, dzin, lider, dolar, klub, tramwaj, rower* (nom de marque devenu nom commun), *strajk, eksport, budżet, mecz*.

On peut supposer que l'impression qu'on a à présent d'une invasion des anglicismes vient non d'un accroissement de leur nombre, mais d'une plus grande fréquence influencée par le rôle de plus en plus puissant des médias traditionnels et électroniques. En plus, le nouveau mode de vie - restauration rapide, voyages et contacts internationaux - contribue à la popularisation de termes anglo-américains : *starter* (gastronomie, pour *hors-d'oeuvre*), *internet, net, surfować* (pour *naviguer*), *folder, menu, image* (prononcé [imidŮ]), *lobby, lobbysta, lobbować*. Beaucoup d'expressions courantes sont basées sur des mots anglais adaptés à la flexion et la dérivation du polonais : *być na topie, na haju (high), na czacie, lukać (to look), klikać (to click), baksy (bucks, « dollars »), debeściak (the best)*.

Dans une étude publiée dans les années 90, Elżbieta Mańczak-Wohlfeld<sup>10</sup> présente les données numériques recueillies dans différentes sources à partir du XIX<sup>e</sup> siècle : le « Słownik wileński » (1861) contient environ 180 anglicismes (mots simples), le « Słownik warszawski » (1900-1923) - plus de 250, un article publié en 1937 apporte une liste de 531 emprunts en usage<sup>11</sup>. Une étude des années 60 montre 700 lexèmes, enfin E. Mańczak-Wohlfeld a recensé 1700 anglicismes dans les textes de la presse polonaise des années 90. La plupart des emprunts sont des substantifs, puis viennent les verbes (qui doivent s'adapter à la flexion verbale polonaise : *lobbować, stopować*), les adjectifs et les adverbes, les plus rares sont les prépositions (*off : teatr off-owy*) et les interjections (*hello, bye, bye*). Beaucoup de ces emprunts présentent un degré élevé d'assimilation graphique et phonétique à la langue polonaise. Une autre preuve de leur adaptation à la langue d'accueil c'est l'aptitude à former des dérivés. Exemple : une liste de substantifs dérivés par suffixation à partir des emprunts anglais :

-ek: *barek, komputerek*

-ka: *biznesmenka, dżokejka, skautka, trampka*

<sup>10</sup> Mańczak-Wohlfeld Elżbieta, *Tendencje rozwojowe współczesnych zapożyczeń angielskich w języku polskim*, Universitas, Kraków 1995, p. 96.

<sup>11</sup> Koneczna Halina, *Wyrazy angielskie w języku polskim, Poradnik Językowy 1936-37*.

-ówka: *futbolówka, hokejówka, tenisówka*

-ista, -ysta: *behawiorysta, brydżysta, futbolista* ; -istka: *badmintonistka, brydżystka*

-owiec: *bigbitowiec, komputerowiec, džinsowiec, kontenerowiec*

-owanie: *bojkotowanie, blefowanie, dopingowanie*

-zacja: *faradyzacja, komputeryzacja*

-izm: *hamletyzm, kongregacjonizm*

-stwo: *dżokejstwo, farmerstwo*

-arz: *bikiniarz, blefiarz, flirciarz, tramwajarz*

-owicz: *rajdowicz, strajkowicz*

-izowanie: *hamletyzowanie, standaryzowanie*

-in: *fabianin, pelagianin, prezbiterianin*

-eria: *chuliganeria, dżentelmeneria, sloganeria*

-owość: *filmowość, standardowość*

-ówa: *dżinsówa, skinówa*

-ystyka: *folklorystyka, kulturystyka.*

Les faux anglicismes ne sont pas uniquement un phénomène français. Appelés « anglicismes continentaux », ils fonctionnent dans plusieurs langues, y compris en polonais : *dancing - dance-hall, happy end - happy ending, kemping - camping site, longplay - long playing record, parking - parking site, smoking - smoking jacket, trench - trench coat*. Un phénomène nouveau, c'est l'apparition de structures grammaticales influencées par l'anglais. Pour l'instant, ces structures semblent tout à fait marginales, du moins dans le parler standard :

- le -s pluriel anglais, suivi de la terminaison polonaise : *blokersi, rowersi, piwersi* ;
- le 's du génitif : *Witek's* ;
- -gate ajouté à un substantif, le tout désignant une affaire louche ou criminelle : *Fozz-gate, tivi-gate* ;

- constructions asyndètes : *auto-alarm*, *auto-szkoła*, *ciuch-land* (de *second hand*, « vêtements d'occasion ») ;
- calques : *głównie danie* (*main course*) pour *drugie danie* .

En dépit du fait que l'anglais est la principale langue prêteuse depuis plusieurs décennies, l'auteur est d'avis que le polonais a suffisamment de force pour résister à l'abus des emprunts anglais. À l'appui de sa thèse, elle cite la polonisation de la terminologie informatique pour usager moyen, non informaticien.

#### **4. L'influence de l'anglais dans différentes langues européennes**

En dépit des différentes méthodes d'analyse, les linguistes travaillant sur l'emprunt évaluent la présence des mots anglais dans le vocabulaire général entre 1 et 4%. De telles constatations ont été faites pour l'italien, le français, l'allemand, ainsi que pour le polonais. Voici quelques points de vue concernant les anglicismes dans différentes langues européennes.

##### 4.1. En russe<sup>12</sup> :

La vague des anglicismes commence avec la transformation des conditions politiques du pays. Le bouleversement du système communiste et la libre entreprise, ainsi que la disparition des contraintes idéologiques a provoqué une affluence par centaines de mots anglo-américains, adaptés graphiquement et phonétiquement à l'alphabet cyrillique : *gamburger*, *daïdjest*, *skeïtbord*, *evtanaziya*, *vizajist*, *imidj*, *pleïer*, *remeïk*, *transseksual*, *skotch* ne sont que quelques exemples pris au hasard. Les termes d'emprunt sont, dans une grande mesure, justifiés par les contacts avec un monde jusqu'alors inconnu pour la plupart des locuteurs : une tentative de les traduire contribuerait plutôt à une continuation d'isolement qu'à une ouverture de la société russe. Les linguistes russes attirent l'attention sur deux phénomènes ; premièrement, au temps de l'empereur Pierre I<sup>er</sup>, le russe s'est enrichi par une énorme vague d'importation de mots français et allemands, sans pourtant rien perdre de ses caractéristiques systémiques (syntaxe, vocabulaire fondamental) ; deuxièmement, que les locuteurs instruits sont plutôt prudents en introduisant des termes étrangers, ce qui se manifeste par une « mise entre guillemets » de ces mots dans leur discours. Les locuteurs marquent leur étrangeté par des expressions comme *tak nazivaemy*

---

<sup>12</sup> L. P. Kryssine, *Inostrannye slovo v kontekste sovremennoi obščestvennoy žizni, Ruski iazyk kontsa XX stoletia 1985-1995*, Institut ruskogo iazyka Akademii Nauk, Moskva 1996, pp.143-161.

(« soit disant ») et semblables. Les anglicismes apparaissent soit dans des discours spécialisés, soit dans la presse d'opinion, soit enfin dans le langage des jeunes, ces derniers changeant rapidement suivant la mode.

#### 4.2. En italien :

Les linguistes italiens se montrent très inquiets par l'afflux massif et incontrôlable des anglo-américanisms dans les dernières décennies<sup>13</sup>. Ils déplorent la disparition ou l'absence des terminologies italiennes spécialisées dans plusieurs disciplines scientifiques : physique, médecine, biologie, informatique, etc. et, par conséquent, la publication des articles scientifiques uniquement en anglais.

On observe, d'un autre côté, que parmi les emprunts, aussi bien courants que spécialisés, il y en a qui sont réussis et d'autres, non. Ceux qui sont réussis forment des dérivés, comme *computerizzare* de *computer* (prononcé *kompiuter*), ou des structures syntaxiques conformes à l'italien : *musica jazz* (*jazz music*), *volo charter* (*charter flight?*). Certains emprunts, réussis au début, sont ensuite remplacés par des mots italiens. Cela concerne, par exemple, les termes relatifs au football ou récemment à l'informatique (*allegato* pour *attachment*, *finestra* pour *window*).

C. Giovanardi et R. Gualdo (2003) que nous citons ici essaient d'apporter des solutions rationnelles contre des arguments parfois par trop émotifs. Ils rappellent très justement qu'aucune langue n'a évité dans son histoire les influences étrangères (cf. les aperçus sur le français et le polonais). Ensuite, ils proposent une grille d'évaluation des emprunts, permettant de situer les lexèmes d'importation dans le vocabulaire d'accueil. Ils proposent plus de dix paramètres, concernant, par exemple, l'ancienneté de l'emprunt, sa fréquence, le domaine d'emploi, l'existence de synonymes et d'homonymes, l'éventuelle polysémie, le degré d'assimilation phonétique et morphologique (dérivation possible), etc. Ensuite, ils appliquent ces paramètres à 150 anglicismes afin de montrer leur véritable fonctionnement dans la langue d'accueil.

#### 4.3. En allemand :

---

<sup>13</sup> Claudio Giovanardi, Ricardo Gualdo, Alessandra Coco, *Inglese - Italiano 1 a 1. Tradurre o non tradurre le parole inglesi?* Manni, San Cesario di Lecce, 2003.

Selon une étude très pertinente de H. Stammerjohann (2003)<sup>14</sup>, parmi les néologismes des années 90 du XX<sup>e</sup> siècle 40% sont des anglicismes. Selon cet auteur, ces emprunts viennent « d'en haut », c'est-à-dire par une décision des responsables des sociétés commerciales ou des services publics : il cite à ce propos *Open-Service* pour guichet au bureau de poste, *Operators*, tarifs *Sunshine* et *Moonshine* des télécommunications, enfin *City Calls*, *Global Calls*, ces derniers remplacés par des noms allemands après protestations du public. Un néologisme populaire est *handy*, dénomination du téléphone portable, inconnue en anglais (où on a *mobile/phone*). Un mouvement associatif initié dans le milieu universitaire (*Verein Deutsche Sprache*) décerne un prix annuel pour la sauvegarde de la langue de culture (*Kulturpreis Deutsche Sprache*) et stigmatise ceux qui ont le plus contribué à l'anglicisation superflue.

## **5. Conclusion, solutions proposées dans différents pays et par différents milieux scientifiques**

Dans plusieurs pays, il existe des organismes officiels chargés de la sauvegarde du patrimoine linguistique ; par exemple, en France, le Conseil supérieur de la langue française et le Conseil de la francophonie publient des répertoires officiels des termes français censés remplacer les anglicismes (ce qui a très bien réussi pour certains mots, tels *ordinateur*, *baladeur*, *logiciel*...). En Pologne, *Rada Języka Polskiego*, ainsi que des centres de consultation auprès des universités, jouent un rôle similaire.

Cependant, comme le remarquent très justement les linguistes, aucun contrôle n'est capable de freiner l'évolution spontanée d'une langue ; la preuve en est qu'il n'existe au monde aucune langue qui n'ait subi des vagues d'emprunt. Rappelons que l'anglais a subi jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle une véritable invasion du français et que jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle cette langue fournissait la plupart des mots relatifs à la mode vestimentaire, à la culture, la gastronomie, etc. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les savants auteurs des dictionnaires s'insurgeaient contre la propagation des mots « indigènes » : vocables des parlers indiens d'Amérique, du hindi, des langues africaines et d'Extrême Orient, etc. À présent, l'anglais est la langue prêteuse et véhiculaire par laquelle tous ces mots « exotiques » entrent dans les autres langues européennes. Certains linguistes craignent le danger de créolisation, c'est-à-dire le

---

<sup>14</sup> Stammerjohann Harro, L'italiano e altre lingue di fronte all'anglicizzazione, *Italia linguistica anno mille, Italia linguistica anno duemila*, Atti del XXXIV Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana, Firenze, 19-20 ottobre 2000, a cura di Nicoletta Maraschio e Teresa Poggi Salani, Bulzoni, Roma 2003.



mixage de l'anglais avec d'autres langues, mixage qui ruinerait ou défigurerait sérieusement le système grammatical aussi bien anglais que celui de la langue d'accueil (cf. les langues créoles basées sur le français, le portugais ou le pidgin basé sur l'anglais). Mais, comme le rappelle très justement H. Stammerjohann dans l'article cité auparavant : « l'usage a toujours raison, même s'il a tort ». Toujours selon cet auteur, au lieu d'imposer le bon usage par voie administrative il conviendrait plutôt d'agir par démarches éducatives. Ces démarches n'ont rien d'hostile vis-à-vis de l'anglais. Par contre, elles devraient être centrées sur :

- le renforcement de la langue maternelle. Il s'agit de mettre l'accent sur l'enseignement des différents registres de la langue maternelle. On sait très bien que le style d'une conversation familière est très différent de celui adopté dans une situation officielle. L'accent devrait être mis sur ce que les Allemands appellent la *Hochsprache*, dans le sens de *langue d'usage cultivée* ;
- la diversification de l'offre scolaire dans le domaine des langues étrangères : à la fin de scolarisation obligatoire au moins une langue étrangère (comme langue seconde), puis une autre au niveau du bac ;
- on néglige de plus en plus les langues classiques. Leur apprentissage offert à un plus grand nombre de lycéens contribuerait à une familiarisation avec des néologismes qui, bien que venus de l'anglais, sont, dans une grande proportion, de souche gréco-latine.

Certains de ces postulats sont déjà réalisés, avec des résultats pour l'instant trop peu visibles, mais l'éducation et la diversification de l'apprentissage des langues ne peuvent porter leur fruit que sur plusieurs années.

N'ayons donc pas peur des anglicismes, usons-en avec perspicacité et modération, apprenons aux jeunes le respect de leur propre langue, non seulement celle de la communication quotidienne, mais aussi celle de la grande tradition culturelle du pays. La crainte et l'interdiction n'ont jamais eu de bons résultats, par contre, l'éducation et la conscience linguistique peuvent parer au danger, plus imaginaire qu'imminent, de l'anglicisation ou de la pidginisation des langues européennes.